

L'Agence de Développement et d'Urbanisme de l' Aire urbaine Nancéienne

---

## Recrute un Directeur du Pôle Développement Economique

---

Association réunissant l'Etat, la Métropole du Grand Nancy, la Région Grand Est, le Département de Meurthe et Moselle, plusieurs Communautés du Sud Lorraine, le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain et le SCoT Sud 54 et de nombreux partenaires du développement local (EPFL, Chambres Consulaires, Université,...), l'Agence a pour mission d'accompagner les collectivités et leurs partenaires dans la réflexion préalable, la conception et la mise en œuvre des politiques publiques d'aménagement et de développement du territoire Sud Lorraine.

Elle travaille en réseau avec les Agences de Développement Economique et les Agences d'Urbanisme du Grand Est. Elle est membre des réseaux CNER et FNAU.

La nouvelle répartition des compétences en matière de développement économique, la transformation de la Communauté Urbaine du Grand Nancy en Métropole, la prochaine adoption du SRDEII du Grand Est, l'extension des EPCI du Sud Lorraine et le renforcement de leurs groupements ont conduit le Conseil d'Administration à engager un renforcement des missions, des effectifs et des moyens du Pôle de Développement Economique de l'Agence dans la perspective d'une intervention étendue au Sud Lorraine (Sud Meurthe et Moselle, Sud Meuse, Vosges - 1 million d'habitants et 400.000 emplois)

Le recrutement du Directeur ou de la Directrice du Pôle Développement Economique s'inscrit dans cette démarche.

### L'Agence est composée de 4 Pôles :

- Dynamiques des grandes échelles (régionales, nationales, transfrontalières)
- Aménagement du territoire (planification, programmation, projet)
- Développement Economique (Accompagnement et accueil d'entreprises, offre territoriale, attractivité, promotion et prospection)
- Observation et Prospective

Chacun de ces Pôles dispose d'un Comité Stratégique composé de 4 membres du Conseil d'Administration et de 4 acteurs économiques, chargé de suivre l'activité de l'Agence et de formuler des propositions stratégiques au Conseil d'Administration dans le cadre du Programme Partenarial annuel (missions, actions, partenariats,...).

Chaque pôle est animé par un Directeur (ou une Directrice).

---

## **Le rôle du Directeur(trice) de Pôle**

Sous l'autorité de la Direction Générale, le(a) Directeur(trice) du Pôle Développement Economique :

- Prépare les réunions du Comité Stratégique Economie et formalise les propositions stratégiques du Comité auprès du Conseil d'Administration,
- Participe au dialogue avec les membres de l'Agence, et établit les propositions de missions de l'Agence
- Met en place les Equipes-Projet et les coopérations nécessaires à la mise en œuvre des missions du Programme Partenarial
- Assure la réalisation des missions du Pôle Développement Economique
- Anime les Equipes-Projet en charge des missions, et assure le suivi et l'appui auprès des Chefs de Projet,
- Participe à Coordination des Pôles avec les trois autres Directeurs
- Développe les coopérations et partenariats utiles à la bonne exécution des missions de l'Agence et à son rayonnement.

## **Les missions du Pôle Développement Economique**

- Appui aux entreprises
  - o Accompagnement de projet (création, développement, diversification,....)
  - o Accueil d'entreprises pour recherche foncière et immobilière
  - o Relais des politiques publiques auprès des entreprises
  - o Animation de réseaux d'entreprises
  - o Marketing et prospection ciblées
- Appui aux territoires
  - o Observation et veille stratégique
  - o Valorisation de l'offre territoriale et préconisations d'améliorations (requalifications, mutation, programmation)
  - o Conseil et animation de démarches stratégiques
  - o Prospection, promotion et attractivité,

Pour accomplir ces missions, le Directeur du Pôle pourra mobiliser les ressources de l'Agence, renforcera les coopérations avec les territoires et développera des coopérations avec les structures d'ingénierie œuvrant dans le domaine du développement économique.

Le recrutement d'un Chargé de mission Développement Economique pour l'accompagnement de projet est programmé dans le cadre du renforcement des missions de l'Agence.

Le Directeur du Pôle Développement Economique pourra également mobiliser selon les besoins les ressources des trois autres Pôles :

- Dynamiques des grandes échelles pour les études économiques et l'analyse des enjeux d'accessibilité des territoires,
  - Aménagement du territoire pour la planification des sols et les projets urbains
  - Observation et Prospective pour la mobilisation des données et l'analyse des tendances émergentes
-

## **Profil**

Titulaire d'un diplôme de troisième cycle de formation supérieure dans le domaine de l'économie et du développement des territoires

Expérience confirmée dans l'ingénierie économique auprès des entreprises et des collectivités

Bonne connaissance des politiques publiques en matière de développement économique et d'innovation, ainsi que des attentes des entreprises

Très bon relationnel avec acteurs économiques, les élus et les institutionnels

Aptitude au travail en équipe et en partenariat.

Rigueur, autonomie et forte capacité à organiser le travail des équipes

## **Poste à pourvoir en Mai 2017**

Statut CDI - Rémunération selon expérience.

## **Dépôt des candidatures**

Lettre de candidature, CV et prétentions à adresser au plus tard le 23 Février 2017 à : Monsieur le Directeur Général de l'ADUAN

49 boulevard d'Austrasie, CS 20516

54008 NANCY CEDEX.

Ou par mél à : [lthierry@aduan.fr](mailto:lthierry@aduan.fr)

---